

LIRE ET COMPRENDRE LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

(COMMUNE, AGGLOMÉRATION, DÉPARTEMENT,
RÉGION)

FORMATION EN VISIOCONFÉRENCE



Mercredi 15 mars 2023

À partir de 17h

Par **Luc Léandri**, cadre territorial et ancien conseiller régional PACA.

Présentation du cadre juridique des finances publiques locales

- Les grands principes budgétaires,
- La séparation des pouvoirs (Ordonnateur/Comptable)
- Les grandes étapes budgétaires de l'exercice.

Présentation d'un budget

- Les ratios
- Les sections (différencier fonctionnement / investissement)
- Les balances
- Présentation par natures et par fonctions
- Les annexes

Les moyens d'action et les enjeux

- Les équilibres et l'autofinancement
- Les leviers :
 - Les dépenses de fonctionnement (notion de rigidité des dépenses)
 - Les recettes de fonctionnement : levier fiscal et produit des Services
- Nécessité d'élaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement,
- Subventions et emprunts.

Quelques notions d'analyse financière

- Utiliser les Comptes Administratifs
- Considérer les évolutions sur plusieurs exercices
- Isoler les dépenses et les recettes exceptionnelles
- Examiner la structure de la dette, les produits à risque, le plan d'extinction.
- Examiner les budgets annexes et les satellites dans lesquels la collectivité est engagée (SEM...)

Rapprochement des orientations politiques avec les possibilités financières

- Hiérarchisation des priorités

Quelques notions d'analyse financière et budgétaire

- Première analyse du budget de la collectivité

Préparer le débat budgétaire

- La recevabilité des amendements budgétaires
- Construire des propositions budgétaires alternatives
- Rapprochement des orientations politiques avec les possibilités financières : Hiérarchisation des priorités

Conclusions, développer un budget participatif ?

Quelques sites où trouver des informations

- Questions / réponses, débat

Formations d'élu-e-s

par Le Formateur des collectivités

LIRE ET COMPRENDRE LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE (COMMUNE, AGGLOMÉRATION, DÉPARTEMENT, RÉGION)

Formation en visioconférence • Mercredi 15 mars 2023

INSCRIPTION via votre collectivité

Coupon au dos à faire signer avec cachet de votre collectivité.

LIRE ET COMPRENDRE LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE (COMMUNE, AGGLOMÉRATION, DÉPARTEMENT, RÉGION) MERCREDI 15 MARS 2023

FORMATION EN VISIOCONFÉRENCE

Pour tout renseignement, vous pouvez
nous joindre au **07 84 32 79 99**

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu-e territorial-e, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de votre collectivité. Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 8 avril 2019. DÉPARTEMENT 39.**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

LIRE ET COMPRENDRE LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE (commune, agglomération, département, région)

Mercredi 15 mars 2023 • Formation en visioconférence

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction élective :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elu-e-s et agents territoriaux des collectivités de :

- | | | | |
|---|------|---|--------|
| <input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitants | 100€ | <input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000 | 400€ |
| <input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000 | 150€ | <input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000 | 450€ |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 | 200€ | <input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000 | 600€ |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000 | 250€ | <input type="checkbox"/> plus de 100 000 | 800€ |
| <input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000 | 300€ | Parlementaires, Conseillers départementaux, régionaux et de Paris, Lyon, Marseille | |
| <input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000 | 350€ | <input type="checkbox"/> | 1 000€ |

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité

BULLETIN À RETOURNER PAR MAIL